



Le 05/07/2017..

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
 DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
 DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET DU
 DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 16, rue Borde
 13357 MARSEILLE CEDEX 20
 Téléphone : 04 91 17 91 17
 drfip13@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur Régional des Finances
 publiques
 de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 et du département des Bouches-du-Rhône

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : philippe LONGCHAMPS
 Téléphone : 04 91 09 60 79
 Courriel : .drfip13.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr
 Réf. : 2017-201V1202 ratt2016-201V1841

à

Monsieur le Président
 Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE
 58, Bd Charles Livon
 13007 MARSEILLE

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE**DÉSIGNATION DU BIEN : IMMEUBLE****ADRESSE DU BIEN : 122 La Canebière, Marseille 13001.**

METROPOLE
 AIX-MARSEILLE-PROVENCE
 Territoire MARSEILLE PROVENCE

Courrier
 arrivé le

2017-07-5 3642
 11 JUL. 2017
 DGADU

Original à :

Copie à :

1 - SERVICE CONSULTANT : MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE
 PROVENCE

Affaire suivie par : Brigitte CREMADES

2 - Date de consultation

: 12/06/2017

Date de réception

: 19/06/2017

Date de visite

:/

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession à la SOLEAM dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain »Grand Centre Ville »

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : section 806 B n° 159 m²

Immeuble ancien en R+4 composé :

- RDC : local commercial anciennement à usage de bar comprenant une grande salle - une arrière
 salle constituée par une cour couverte au fond sanitaires, une pièce aveugle et accès aux étages par
 la toiture de l'arrière salle.

Chaque étage comporte un logement côté cour et un logement côté rue

SHAB : 391 m²

5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire :MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
- situation d'occupation : libre.

6 –ELEMENTS D'APPRECIATION

- Gros œuvre apparemment sain – absence d'accès direct et sécurisé aux étages.
- Nécessité d'une rénovation totale.

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE par la méthode par comparaison

La valeur vénale est établie à **500 000 €** Hors droits et taxes.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ : UN AN

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques
Directrice Régionale des Finances Publiques
de Provence Alpes Côte d'Azur et du département
des Bouches du Rhône
et par délégation,
l'inspecteur des Finances Publiques



Philippe LONGCHAMPS